



Tiercelet Info Rapide n°23

Dernièrement le Conseil Municipal s'est réuni à deux reprises.

Réunion du 25 mars 2025.

Suite au décès de Mr Robert BISCARO, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de nommer monsieur **Pascal HEILIG** comme **4^{ème} adjoint en charge du Pôle Services Techniques et Travaux.**

Au cours de cette même, réunion **le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été adopté**, à l'unanimité, dans sa version définitive. La commune, sans règlement d'urbanisme propre, se dote enfin d'un PLU après plus de deux ans et demi de travaux et plus d'une vingtaine de réunions. Le PLU a été élaboré par les élus, avec le concours du bureau d'étude NEGE et la collaboration d'un juriste en urbanisme de l'Association des Maires 54.

Le PLU de Tiercelet est d'ores et déjà d'application. Les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance en mairie.

Réunion du 31 mars 2025.

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

Le Conseil Municipal (6 voix pour et 1 abstention) a fixé les taux d'imposition 2025 :

La Taxe Foncière Bâtie (TFB) passe de 34,80% à 36,80%

La Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) passe de 22,87% à 24,18%

La Taxe d'Habitation (TH) passe de 18,02% à 19,05%

L'augmentation de l'imposition locale est justifiée par les nombreux investissements effectués au sein de la commune.

Pour Info : Désormais la Taxe d'Habitation ne s'applique que sur les résidences secondaires et c'est la municipalité qui doit en fixer le taux. Les trois taxes n'augmentent pas dans la même proportion.

Explication : on fixe d'abord le taux de la TFB puis on calcule un coefficient de variation proportionnelle à partir de la hausse de la TFB et on applique ce coefficient à la TFNB et à la TH.

En 2025 la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) a réévalué les bases d'imposition des trois taxes.

Pour la Taxe Foncière Bâtie : la base d'imposition passe de 739.561€ à 764.800€

Pour la Taxe Foncière Non Bâtie : la base passe de 22.075€ à 22.400€

Pour la Taxe d'Habitation : la base passe de 38.100€ à 48100€

L'action combinée de la variation des bases avec la hausse des taux d'imposition va faire en sorte que la commune percevra environ 22.000€ de plus en 2025.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2024

Le compte administratif et le compte de gestion 2024 concordent et ont été **approuvés à l'unanimité** par le Conseil Municipal. Le compte administratif a été arrêté comme suit.

	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
Recettes	171.513,93 €	567.534,04 €
Dépenses	<u>546.163,67 €</u>	<u>509.372,67 €</u>
Résultat 2024	-374.649,74 €	58.161,37 €
Report N-1 (2023)	<u>8.631,95 €</u>	<u>433.048,97 €</u>
Résultat cumulé	366.071,19 €	491.210,34 €

BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget primitif 2025 a été adopté à l'unanimité et arrêté comme suit.

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	<u>Total</u>
Dépenses	1.063.210,00€	1.401.899,00€	2.465.109,00€
Recettes	1.063.210,00€	1.401.899,00	2.465.109,00€

Vous pourrez voir la ventilation des recettes et des dépenses par chapitres sur les graphiques joints. Pour plus de détails vous pouvez vous adresser en mairie.

SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

Pour l'année 2025 le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de reconduire la même subvention qu'en 2024 : à savoir 500,00€ aux associations de la commune : Amicale des Anciens, Club Canin, Groupement Artistique de Tiercelet, M.J.C. Tennis de Table, Nouvelle Vie, Karaté Do.

Une subvention de 200,00€ est également accordée à l'association pour la Mémoire et la Reconnaissance du Camp de Concentration de Thil.

TARIF DE LOCATION DU CENTRE SOCIO CULTUREL

L'ancienne salle polyvalente a été rénovée de fond en comble et devient ainsi un **Centre Socio Culturel Intercommunal (CSCI)**. Les travaux suivants ont été effectués :

- toiture neuve entièrement refaite car elle s'était affaissée.
- changement des fenêtres et des portes, isolation intérieure de la salle et de la toiture, installation d'une chaudière à gaz à condensation et d'un chauffage à air pulsé pour répondre à un souci d'économie d'énergie.

- remplacement des sanitaires existants
- création de sanitaires et accès extérieur adaptés pour les personnes à mobilité réduite.
- estrade et cuisine entièrement refaits à neuf.

Le coût total de l'investissement s'élève à 310.000,00€ desquels il convient de déduire environ 95.000,00€ de subventions allouées par la préfecture, la région, le département, l'intercommunalité et une récupération de TVA dans les deux ans à venir à hauteur de + - 25.000,00€.



Après une longue attente le CSCI va enfin ouvrir ses portes. A cette occasion les Tiercelins seront conviés à son inauguration à une date à convenir.

En attendant vous pourrez le découvrir en avant première en assistant, le **vendredi 11 avril à 18h00**, à la **réunion d'information tenue par le Grand Longwy au sujet de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI), applicable à partir du 1^{er} janvier 2026.**

Lors de la réunion du 31 mars 2025 le conseil municipal, à l'unanimité, a fixé le tarif de location du CSCI.

		COMMUNE			EXTÉRIEUR		
		Montant	30%	Solde	Montant	30%	Solde
Centre socio-culturel pour le week-end (vendredi 9h au lundi 9h) 120 personnes assises ou 150 personnes debout acompte à la réservation non remboursable en cas de désistement même en cas de force majeure.		450 €	150 €	300 €	700 €	210 €	490 €
Centre socio-culturel pour une journée dans la semaine (lundi, mardi, mercredi ou jeudi) acompte à la réservation non remboursable en cas de désistement même en cas de force majeure.		160 €	55 €	105 €	260 €	78 €	182 €
Location couverts par personne payable au moment de la prise en compte de la salle.		GRATUIT			0,50 €		
Caution retournée après l'état des lieux.		1 000 €			1 000 €		
Nettoyage des locaux		60 €			60 €		
ASSOCIATIONS ET ÉCOLES le week-end	1ère fois	GRATUIT			350 €	105 €	245 €
	fois suivantes	225 €	68 €	157 €	350 €	105 €	245 €
ASSOCIATIONS ET ÉCOLES la journée	1ère fois	GRATUIT			130 €	39 €	91 €
	fois suivantes	80 €	24 €	56 €	130 €	39 €	91 €

TRAVAUX RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET LOTISSEMENT LA COLLINE

Commencés en février dernier, les travaux de réfection de la rue Jean-Jacques Rousseau et du lotissement de la Colline sont terminés depuis le 31 mars.

Tout d'abord l'Intercommunalité a entrepris la remise en état du réseau eau potable ainsi que l'assainissement pour un coût de 470.000,00€ à sa charge intégralement.

Ensuite la commune a investi pour la réfection de la voirie avec désimperméabilisation partielle des eaux pluviales pour répondre à un besoin environnemental. Les travaux entrepris par EUROVIA se sont élevés à + - 377.000,00€. Nous avons obtenu 179.000,00€ de subventions : l'Intercommunalité 30.000,00€, la Préfecture 40.000,00€, l'Agence de l'Eau 43.000,00€ et la Région 66.000,00€.



PROCHAINS TRAVAUX

- Réfection des cours des écoles élémentaire et maternelle
- Voirie rue Voltaire

Avec toujours avec la même philosophie : infiltration des eaux pluviales

DECHETS VERTS

Ramassage des déchets verts du 14 avril au 28 juillet et du 1^{er} septembre au 17 novembre

Pas de ramassage en Août ni les jours fériés 21 avril, 9 juin et 14 juillet ramassage reporté au mardi

ERRATUM DU BUDGET

Suite à un souci avec le logiciel de comptabilité, le conseil municipal s'est réuni le 28 avril pour apporter les modifications suivantes :

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2024

Le compte administratif et le compte de gestion 2024 concordent et ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal. Le compte administratif a été arrêté comme suit.

	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
Recettes	171.513,93 €	567.534,04 €
Dépenses	546.163,67 €	509.372,67 €
Résultat 2024	-374.649,74 €	58.161,37 €
Report N-1 (2023)	383.281,69 €	433.048,97 €
Résultat cumulé	8.631,95 €	491.210,34 €

BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget primitif 2025 a été adopté à l'unanimité et arrêté comme suit.

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	<u>Total</u>
Dépenses	741.210,34 €	1.083.250,95 €	1.824.461,29 €
Recettes	741.210,34 €	1.083.250,95 €	1.824.461,29 €